

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Direction générale du Trésor

Arrêté du 20 juillet 2020 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau central de tarification ;
Vu le code des assurances, notamment son article R.250-1,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance de responsabilité civile locative ou de responsabilité civile des copropriétaires ou des syndicats de copropriétaires en vertu des articles L. 215-1 et L. 215-2 du code des assurances, en qualité de représentants des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la République française :

Mme Nadine Durand (Allianz), titulaire.
Mme Valérie Beaudoin (Groupama), suppléante.
Mme Florence Perrier (Maaf), titulaire.
M. Olivier Courbé (Matmut), suppléant.
M. Edouard Mechler (Axa), titulaire.
Mme Sophie Le Gouez (Groupama), titulaire.
Mme Aube-Catherine Owczarek (Groupe MMA), titulaire.
Mme Laurence Noury (Groupama), titulaire.

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 juillet 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances,
LIONEL CORRE